



FICHE DE MISSION

**RÉALISATION D'UNE ÉTUDE SUR LES CONVENTIONS DE COOPÉRATION TRIENNALES
ENTRE L'ÉTAT, LE CNC ET LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES POUR LE CINÉMA ET L'AUDIOVISUEL**

Présentation de la structure :

La Boucle Documentaire, créée en 2021, est une fédération dont l'objet est de mettre en réseau 16 associations régionales et nationales qui rassemblent ou comptent parmi leurs membres des auteur·rices réalisateur·rices, engagées dans la valorisation et la reconnaissance du documentaire de création ainsi que dans l'amélioration de ses conditions de réalisation, de fabrication, et de diffusion sur tous les territoires.

Ensemble, nous constituons une force de proposition en matière de politique culturelle, et veillons à l'articulation entre les échelons locaux, régionaux et nationaux.

Contexte de la mission :

La Boucle Documentaire souhaite mener une étude indépendante afin de mieux appréhender le cadre d'intervention des Régions françaises en matière de cinéma et d'audiovisuel, structuré par les conventions de coopération entre l'État (par l'intermédiaire des la DRAC), le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) et les Régions (et le cas échéant, des départements et des métropoles), ainsi que l'articulation de leurs engagements réciproques. L'analyse portera également sur les documents qui encadrent les Contrats d'objectifs et de moyens (COM) avec les télédifuseurs locaux et régionaux, au sein des 7 régions qui en sont dotées dans le cadre de leur politique de soutien.

Au préalable, il s'agit d'étudier les objectifs généraux énoncés par les différentes parties, soit les objectifs portés par le CNC, ceux qui sont communs à l'ensemble des Régions, et enfin ceux qui sont propres à certains territoires, dans une visée comparative, ceci afin de saisir la philosophie générale qui s'en dégage aussi bien que des variations régionales.

L'étude s'attachera plus particulièrement aux aspects suivants :

- Le fonctionnement des commissions consultatives (comités de lecture) ainsi que la transparence des processus de validation des soutiens accordés par l'institution régionale
- Le degré de concertation avec les acteurs de la filière mis en place par l'institution régionale et ses opérateurs
- La part relative du soutien aux étapes d'écriture et de développement, pour le documentaire, dans le soutien à la création et à la production audiovisuelle et Cinéma.
- La prise en considération de la rémunération des auteurs, dans les dispositifs de soutien à la création et à la production AV et Cinéma ainsi que dans le soutien aux dispositifs d'éducation aux images.
- La place accordée à la valorisation et à la diffusion des œuvres documentaires.

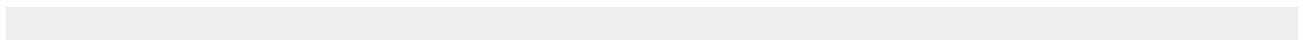
→ La manière dont sont nommées et représentées dans les textes les notions de "création" et d'"auteur·rices" à travers le champ lexical déployé.

Ce travail d'analyse s'accompagnera d'une analyse documentaire chiffrée afin de pouvoir analyser les écarts possibles entre les énoncés et les apports concrets des politiques mises en place, à l'endroit du documentaire audiovisuel et cinéma. Cette analyse se fera à partir des documents annexes, notamment les conventions d'application financière, qui détaillent et chiffrent les engagements des régions, ainsi qu'à partir du panorama des interventions territoriales rendu public annuellement par CICLIC. Étant donné que nous sommes à une période charnière - les nouvelles conventions de coopération venant tout juste d'être signées (2023-2025) - l'étude portera sur les conventions 2020-2022 et les chiffres afférents à cette période. Les conventions de coopération 2023-2025 seront envisagées sur l'unique aspect de l'analyse textuelle.

Il s'agira ainsi de voir de quelles manières ces conventions de coopération et les politiques qu'elles permettent d'articuler, prennent en compte et soutiennent la création documentaire ainsi que le travail des auteurs·rices de documentaires. Notre intention est de disposer d'une analyse de ces documents de manière à pouvoir formuler par la suite une expertise au plus près des enjeux portés par la Boucle Documentaire et des réalités des auteur·rice·s-réalisateur·rice·s en région.

Les résultats de cette étude seront mis au travail par le biais d'ateliers thématiques menés avec les membres de la fédération afin de préciser et d'étayer l'expertise portée par la fédération, du point de vue des auteur·ice·s, afin de formuler des préconisations auprès du CNC, des institutions régionales et des diffuseurs, ainsi que de l'ensemble des acteurs régionaux de la filière documentaire. Les résultats et les préconisations issues de l'étude seront valorisés et mis en partage à travers l'organisation d'événements publics sur l'ensemble du territoire par le biais de tables rondes et de rencontres professionnelles dédiées.

Cette analyse et mise en perspective des résultats permettront à la fédération d'établir un diagnostic en lien avec l'expertise des auteur·ice·s et au plus proche de leurs réalités de travail et des difficultés rencontrées dans leur contexte professionnel. Ce diagnostic devra également nous permettre de formuler des préconisations à l'attention de nos partenaires ainsi que d'aboutir, suivant les résultats de l'étude, à mener des actions visant à une nouvelle orientation de ces politiques le cas échéant.



Descriptif de la mission :

La Boucle Documentaire cherche un prestataire (Société, Association, Auto entreprise, Consultant-e, etc.) avec qui collaborer pour la réalisation d'une étude sur le cadre d'intervention des politiques régionales de soutien au cinéma et à l'audiovisuel, ciblée plus particulièrement sur le documentaire, à travers l'analyse des conventions de coopération entre les collectivités territoriales la Région, le CNC et l'État, des documents annexes des conventions ainsi que des Contrats d'Objectifs et de Moyens (COM) liant les collectivités aux télédiffuseurs locaux et régionaux.

Les missions :

- Revue de la littérature*¹ et synthèse ; reformulation collective des enjeux de focalisation de l'étude, à partir d'une 1ère étape de restitution afin de valider les points de focalisation de l'étude.
- Travail d'analyse des conventions et analyses chiffrées d'après les documents annexes et les données rendues publiques par CICLIC, suivi d'une 2ème étape de restitution de l'analyse des textes des conventions et axes de travail de l'analyse documentaire à poursuivre.
- Préparation et animation d'ateliers de restitution-réflexion auprès des membres de la Fédération, pour définir des préconisations à partir de l'état des lieux et des enjeux identifiés.
- Rédaction du rapport final, incluant les préconisations issues des ateliers.
- Restitution sous forme écrite (diffusion du rapport) et orale (tables rondes, etc).

Conditions de la mission :

En fonction de la localisation du prestataire, le travail à distance pourra être privilégié. Travail accompagné et suivi par le groupe de travail Conventions&Com, en collaboration avec la coordinatrice de la Boucle Documentaire et le CA de la fédération. Les RDV de travail seront localisés de préférence à Marseille, siège social de la fédération, ou à Paris.

Profils souhaités des collaborateur·ices :

Connaissances souhaitées dans les domaines suivants :

- * Fonctionnement des administrations et des politiques publiques
- * Connaissance du paysage audiovisuel et cinématographique et des enjeux et actualités de ce secteur professionnel
- * La connaissance du secteur documentaire serait un plus
- * Connaissance des outils d'animation collective et de conduite d'ateliers participatifs.

Capacités souhaitées dans les domaines suivants :

- * D'analyse, de formulations de problématiques et de synthèse
- * Compétences rédactionnelles
- * Mise en page de documents

¹ **Bibliographie :**

Production documentaire, un regard hexagonal, étude menée par Films en Bretagne, 2016.

L'auteur et l'acte de création, de Bruno Racine, rapport d'une enquête commandée par le ministère de la culture, janvier 2020.

Réalités de rémunération des documentaristes, étude menée par la SCAM et ADDOC, septembre 2020.

Le documentaire, les régions et leurs aides, d'Emmanuelle Miquet, Étude réalisée par la SCAM, juin 2021.

Le documentaire et ses acteurs à l'heure des bouleversements de l'audiovisuel, rapport commandé par l'inspection générale des affaires culturelles, septembre 2023.

Les articles de la SCAM | Série Territoires et Création | 6 numéros édités à ce jour (mars 2024)

Calendrier prévisionnel de l'étude :

- * Septembre-oct 2024 : Revue de la littérature* et synthèse
- * 1 journée oct 2024 : Reformulation collective des enjeux de focalisation de l'étude, à partir d'une 1ère étape de restitution afin de les valider, en lien avec les points de vigilance formulés par les associations.
- * Nov 2024-Mars 2025 : Travail d'analyse des conventions et analyses chiffrées d'après les documents annexes et les données rendues publiques par CICLIC.
- * Janv 2025 : Restitution publique intermédiaire dans le cadre du FIPADOC 2025
- * Avril 2025 : 2ème étape de restitution de l'analyse des textes des conventions et axes de travail de l'analyse documentaire à poursuivre.
- * Mai-Juin 2025 : Préparation et animation d'ateliers de restitution-réflexion auprès des membres de la Fédération, pour définir des préconisations à partir de l'état des lieux et des enjeux identifiés.
- * Juillet 2025 : Rédaction du rapport final, incluant les préconisations issues des ateliers.
- * Août 2025 : Restitution sous forme écrite (diffusion du rapport) et orale (tables rondes, etc) avec diffusion officielle pendant les EGD 2025.

Recrutement :

Ouverture du dépôt de candidatures : **Jeudi 4 mai 2024**

Clôture de dépôt des candidatures : **Jeudi 23 mai 2024**

Candidatures à envoyer à : **boucle.doc.candidature.etude@gmail.com**

Merci d'accompagner vos candidatures d'un devis prévisionnel sur une base minimum de 45 jours de travail.

Résultats communiqués le vendredi 24 mai | Entretiens le jeudi 30 mai à Marseille ou le jeudi 6 juin à Paris.

Début de la mission : à partir du 1er septembre 2024.